



SA SNCF RÉSEAU

INTÉRESSEMENT

543,40 €

La revendication de l'UNSA-Ferroviaire, en partie entendue pour une juste rétribution des efforts des salariés de Réseau au titre de l'intéressement.

Le calcul de l'intéressement de la SA Réseau porte, pour beaucoup, sur l'atteinte des objectifs du budget sur la marge opérationnelle (MOP) qui a été doublement pénalisée l'an dernier : en premier lieu, par une estimation de budget initialement surestimé, car n'intégrant pas tous les premiers effets de la crise sanitaire ; ensuite par la continuité de la crise sanitaire et ses conséquences sur la diminution des trafics des trains.

Tous s'accordent pour dire que le montant initial issu du calcul « brut » ne reflète pas les efforts des salariés qui se sont adaptés aux contraintes de cette période si particulière, ont contribué aux bons résultats des autres SA (régularité par exemple) et que le différentiel de montant avec ces dernières posait un vrai problème d'équité. ...



UN INTÉRESSEMENT « DOUBLÉ » PAR L'ENTREPRISE ET DONC, AU FINAL, D'UN MONTANT DE 543,40 €.

NOTRE ANALYSE

Ce complément d'intéressement, qui double ainsi le montant initial, est donc le résultat d'une prise de conscience de la direction que l'UNSA-Ferroviaire salue.

TOUTEFOIS

Cela interroge sur la composition du calcul de l'intéressement et nécessite une réflexion pour que ce dernier soit plus représentatif de la performance intrinsèque de l'entreprise et moins sensible à des éléments externes.

ENFIN

Cet intéressement ne pallie pas tous les effets de l'inflation et n'obère pas une action plus volontariste sur une augmentation des salaires.

L'UNSA-FERROVIAIRE A RÉGULIÈREMENT INSISTÉ SUR LA NÉCESSITÉ DE PORTER D'AVANTAGE DE RECONNAISSANCE AU TRAVAIL DES SALARIÉS DE RÉSEAU, PÉNALISÉS PAR UN SYSTÈME FINANCIER QUI ACCULE LA SA À TOUJOURS FAIRE DES ÉCONOMIES SUR TOUT, Y COMPRIS SUR LES EFFECTIFS ET LE CADRE DE VIE AU TRAVAIL.



SNCF RÉSEAU 543,40 € BRUT

CRITÈRE PERFORMANCE SOCIALE

› Qualité de vie au travail : taux de participation à la démarche *C'est à vous*.

ATTEINT

CRITÈRE PERFORMANCE INDUSTRIELLE

› Disponibilité et qualité du réseau : évolution du nombre d'événements production en 2021.

PARTIELLEMENT ATTEINT

CRITÈRE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

› Marge opérationnelle (MOP).

NON-ATTEINT

**MONTANT DE L'INTÉRESSEMENT
2022 VERSÉ : 543,40 € BRUT POUR
UNE ANNÉE COMPLÈTE.**

CALENDRIER

8 AVRIL 2022

› Envoi par la poste des bulletins option papier.

11 AVRIL 2022

› Ouverture de la campagne d'interrogation en ligne.

25 AVRIL 2022

› Date maximale de réception des bulletins d'option papier et clôture des bulletins d'option électronique.

25 AVRIL 2022

› Date maximale de réponse en ligne.

IMPORTANT

Nous vous rappelons que chaque salarié SNCF éligible à l'intéressement peut choisir entre trois options.

- #1 Le versement automatique et par défaut** sur le plan d'épargne groupe SNCF (PEG – fonds Horizon solidaire), défiscalisé et avec abondement de l'entreprise (30 % pour un versement annuel inférieur à 500 € puis 20 % entre 500 € et 1 000 €) au mois de mai 2022.
- #2 Le versement direct** sur le salaire de mai 2022 à la demande du salarié, dans ce cas fiscalisé.
- #3 La combinaison des deux solutions**, en plaçant une partie de la prime sur le PEG et en percevant l'autre partie sur la paie de mai 2022.

**À DÉFAUT DE RÉPONSE,
L'INTÉRESSEMENT SERA
AUTOMATIQUEMENT PLACÉ
SUR LE PEG SANS POSSIBILITÉ
DE RÉTRACTATION.**

EN DÉTAIL

- › En plaçant les **543,40 € brut (490,69 € net)** de cette année sur le PEG, vous bénéficierez de **132,92 € net** d'abondement, soit au total **623,62 € net**. Il est à noter que l'intéressement placé sur le PEG n'est pas soumis à l'impôt. En revanche, si vous décidez de toucher cette somme sur la paie de mai, les **543,40 € brut** seront soumis aux cotisations sociales et à l'impôt.



UNSA-FERROVIAIRE